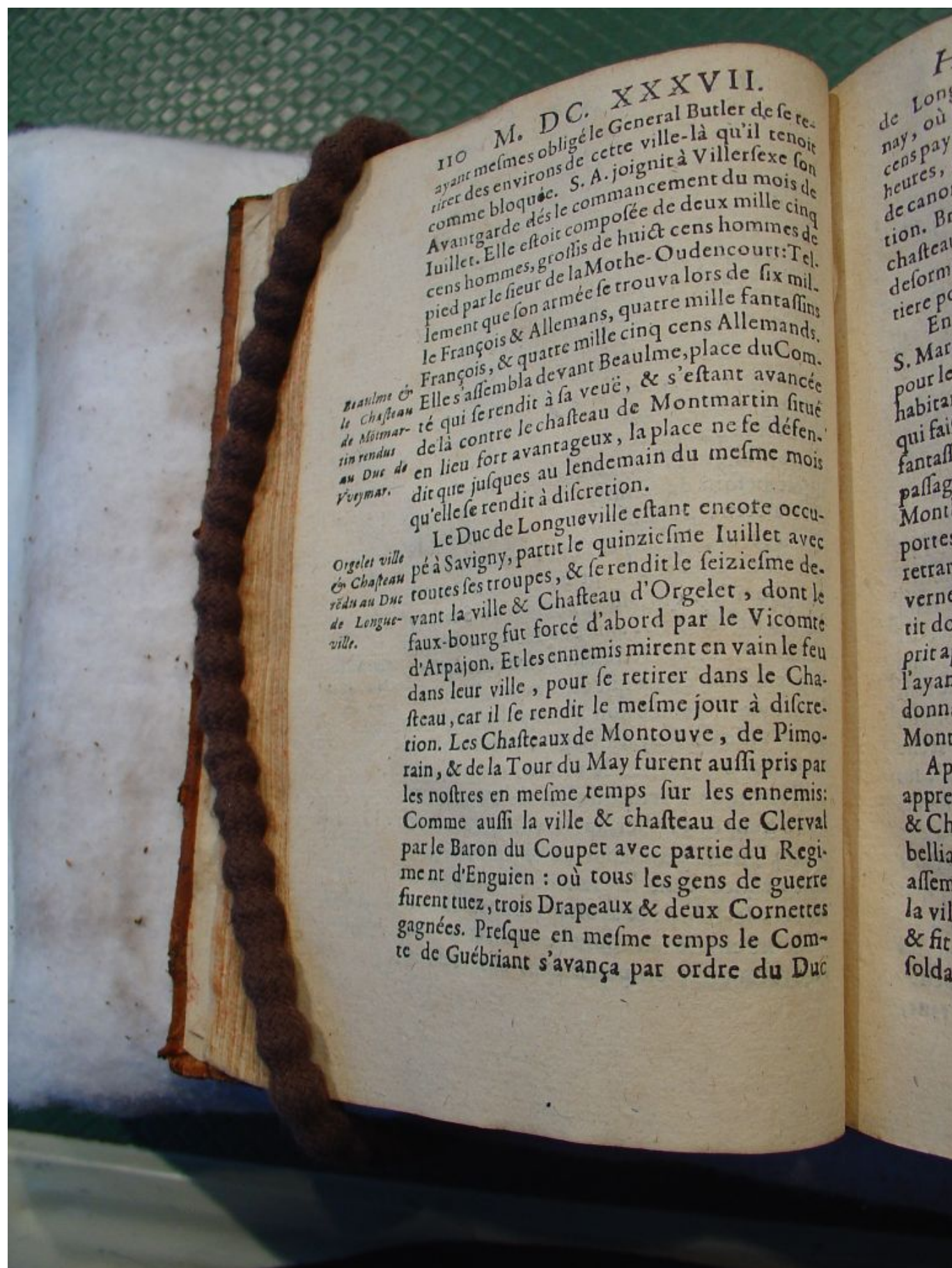
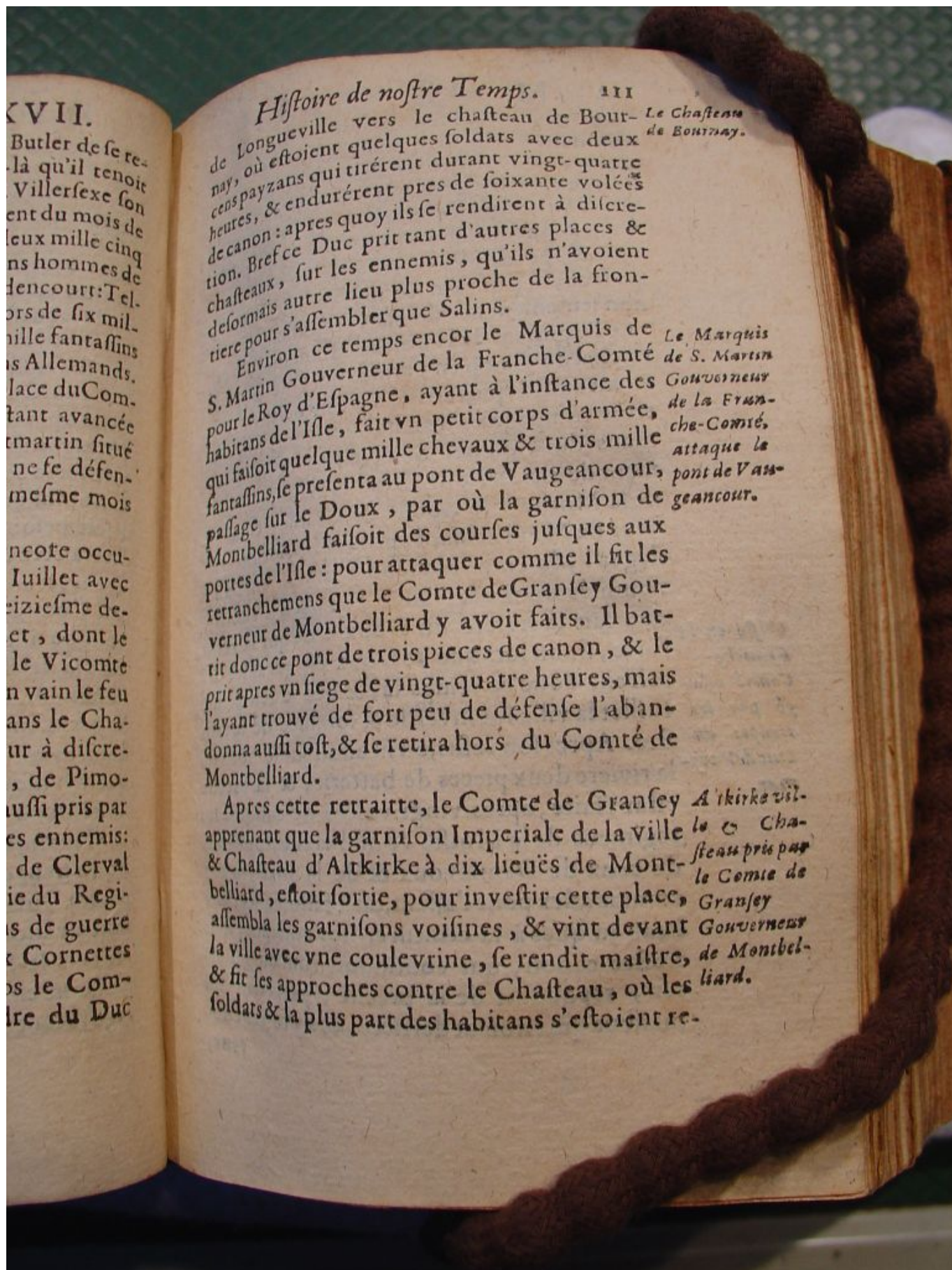


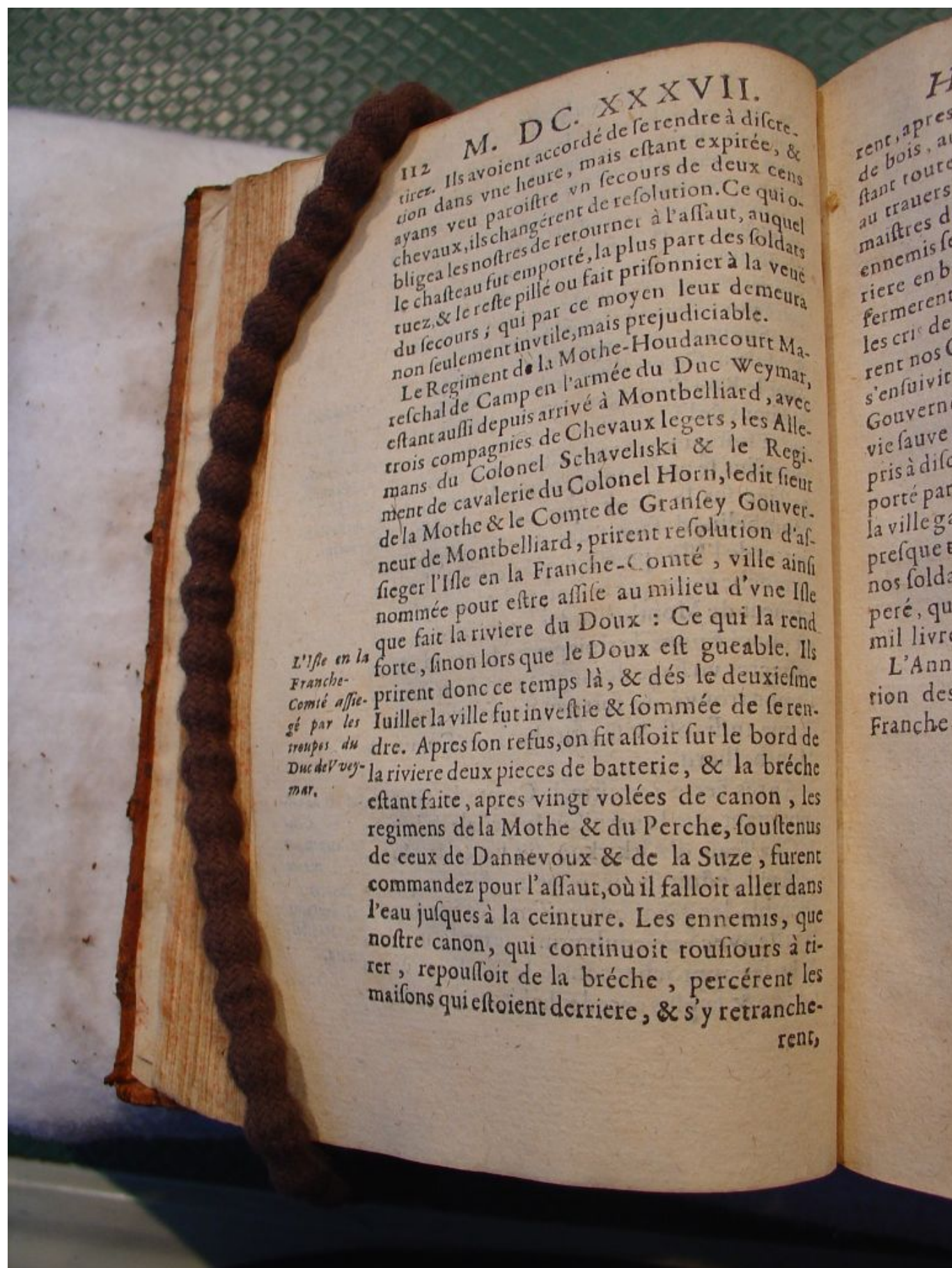
1637_110.jpg



1637_111.jpg



1637_112.jpg



L'Isle en la
Franche-
Comté assie-
gé par les
troupes du
Duc de Vey-
mar.

112 M. DC. XXVII.
tirez. Ils avoient accordé de se rendre à discre-
tion dans vne heure, mais estant expirée, &
ayans veu paroistre vn secours de deux cens
chevaux, ils changèrent de resolution. Ce qui obli-
gea les nostres de retourner à l'assaut, auquel
le chasteau fut emporté, la plus part des soldats
tuez, & le reste pillé ou fait prisonnier à la venue
du secours; qui par ce moyen leur demeura
non seulement inutile, mais prejudiciable.
Le Regiment de la Mothe-Houdancourt Ma-
reschal de Camp en l'armée du Duc Weymar,
estant aussi depuis arrivé à Montbelliard, avec
trois compagnies de Chevaux legers, les Alle-
mans du Colonel Schaveliski & le Regi-
ment de cavalerie du Colonel Horn, ledit sieur
de la Mothe & le Comte de Gransey Gouver-
neur de Montbelliard, prirent resolution d'as-
sieger l'Isle en la Franche-Comté, ville ainsi
nommée pour estre assise au milieu d'une Isle
que fait la riviere du Doux: Ce qui la rend
forte, sinon lors que le Doux est gueable. Ils
prirent donc ce temps là, & dès le deuxiesme
Juillet la ville fut investie & sommée de se ren-
dre. Apres son refus, on fit assoir sur le bord de
la riviere deux pieces de batterie, & la brèche
estant faite, apres vingt volées de canon, les
regimens de la Mothe & du Perche, soustenus
de ceux de Dannevoux & de la Suze, furent
commandez pour l'assaut, où il falloit aller dans
l'eau jusques à la ceinture. Les ennemis, que
nostre canon, qui continuoit rousiours à ti-
rer, repoussoit de la brèche, percèrent les
maisons qui estoient derriere, & s'y retranche-
rent,

H
rent, apres
de bois, au
stant toute
au trauers
maistres de
ennemis se
riere en ba
fermerent
les cris de
rent nos C
s'ensuivit
Gouverne
vie sauve.
pris à disc
porté par
la ville ga
presque t
nos solda
peré, qu
mil livre
L'Ann
rion des
Franche.

1637_113.jpg

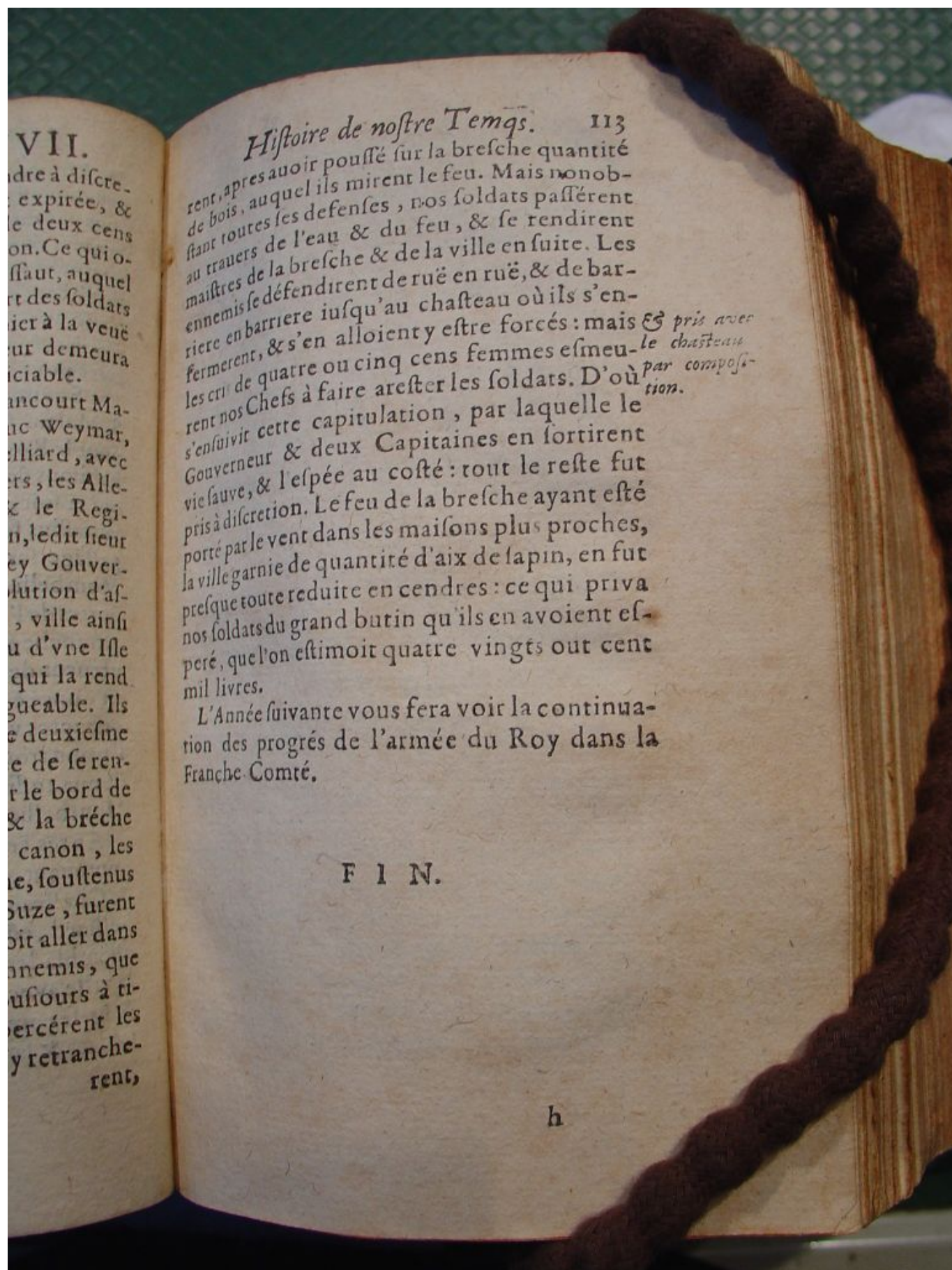


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan